

SAISON 2021/ 2022

ESSA dojo A

INFORMATIONS

Jours des Cours	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Catégorie du judoka					
Babydos 2017/2016 (1 cours par semaine)		10h00-11h00 11h15-12h15			
Préjudos 2015/2014 (2 cours par semaine)		14h00-15h00	17h30-18h30		11h15-12h15
Poussins 2013/2012 (2 cours par semaine)	17h30-19h00	15h-16h30	17h30-18h30	17h30-19h00	11h15-12h15
A partir de 2011 JAG Entente des clubs de :Séné, Elven, UCK, Saint-Avé JAG DOJO C 2 cours par semaine Salle David Vaillant					
Benjamins 2010/2011	17h30-19h00	15h-16h45		17h30-19h00	14h30-16h00 Commun JAG Entraînement de masse Stage
Minimes 2009 1ère année			18h30-19h45		
Minimes 2008 Cadets 2005-06-07 Juniors 2002-03-04 Séniors 2001 et avant	19h15-20h45	JUDO+13ANS	19h15-20h45 sur les dojos JAG		
Judo vétéran	19h15-20h45	ADULTE	19h15-20h45		
Jujitsu - Self défense			19h45-22h		
Taïso Préparation physique adulte		20h30-22h00			9h30-11h00

- Pas de cours pendant les vacances scolaires (sauf JAG) mais des stages club seront programmés.
- Certificat médical d'aptitude au judo en compétition, saison sportive 2021/2022 obligatoire. Certificat médical valable 3 ans si document original fourni. La signature et le tampon du médecin doivent être apposés sur le passeport sportif à partir de poussin (demander au club si vous n'en possédez pas, 8€ valable 8 ans).
- CE; CAF; PASS'SPORT d'état, fournir l'attestation.
- COVID19 : Pass sanitaire adulte obligatoire pour pratiquer.
Pour une réinscription un avoir sera fait (sauf étudiant) : 30€ baby-, pré-judo, poussin, 40€ adulte, jujitsu, Jag si le règlement total a été fait sur la précédente saison. Tout nouvel adhérent devra s'acquitter d'une cotisation totale.
- Aide mairie CCAS : fournir le document original
- Aucune réduction ne sera accordée sans les documents.
- Paiements : chèques, chèques ANCV, espèces.
- Totalité du paiement le jour de l'inscription, possibilité de fractionner les paiements en trois fois le premier paiement en septembre.
- Des kimonos neufs ou d'occasions pourront être proposés à la vente les jours d'inscription.

Reprise des cours le 7 septembre 2021

TARIF ANNUEL 2021 / 2022

- BABYDOS 120€ 2016 BABYDOS 2017 100€
- POUSSINS-PREJUDO 140€
- JUDO à partir de benjamins 160€
- JUDO ADULTE 160€
- JUJITSU 160€
- TAÏSO-SANTE 140€
- ÉTUDIANTS (fournir carte) 65€



Règlement intérieur

À tous

- Aucune personne non licenciée ne sera acceptée sur les tatamis.
- Interdiction de fumer dans les salles.
- Le club n'est pas responsable du vol ou de la perte de vos objets.
- Pas de téléphone ni photos ni vidéos pendant les cours.
- Acceptation et respect des mises en place spécifiques au club associé à la COVID-19

Parents

- Vous devez vous assurer de la présence du professeur qui peut être en retard ou exceptionnellement empêché.
- En aucun cas le centre sportif n'assurera l'accueil ou la surveillance de vos enfants.
- L'accès au dojo n'est pas autorisé pendant les cours pour ne pas gêner le travail du professeur.

Judokas

- Prévoir une gourde d'eau à chaque entraînement, seule l'eau est tolérée dans le dojo.
- Les chaussures sont interdites sur le tapis, le judo se pratique pieds nus, les ongles bien coupés, un judogi (kimono) propre.
- Le trajet du vestiaire au tapis se fera en claquettes ou en zooris.

Tournois

- Le suivi des inters-clubs est assuré par les parents ainsi que le déplacement, toutefois les enseignants du club peuvent se trouver présents, s'ils ne sont pas de suivi de compétitions.

Grades

- Le passage de grade et la remise de la ceinture se dérouleront lors d'une journée en fin d'année uniquement sauf raison exceptionnelle prise par le club de modifier la date.

Compétitions

- Le suivi des compétitions est assuré par les enseignants et accompagnateurs désignés pour tous compétiteurs engagés en début de saison Afin de planifier le déplacement des enseignants, le compétiteur sera lié par un contrat d'engagement.
- Le transport des compétiteurs doit être assuré conjointement entre les parents et les enseignants.

Assurances

- Vos enfants seront uniquement assurés pendant les cours et lors des manifestations sportives du club. Une assurance extra-scolaire ou une responsabilité civile est conseillée surtout si l'enfant se rend seul au club.
- Vous devez prendre connaissance de la notice d'assurance ffjda de base et ses options possibles en consultant le panneau d'affichage au club, la notice reste à votre disposition.

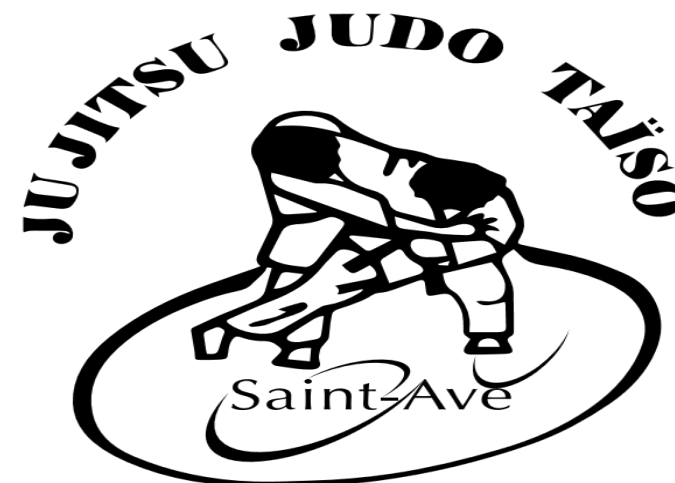
Cotisation annuelle uniquement

- Elle permet de prendre en compte les différentes réductions.
- Aucun remboursement en cours d'année possible.
- Le montant des cotisations est fixé lors de chaque assemblée générale.

Pour être admis au club : obligatoires

- Adhésion et cotisation à l'Etoile Sportive de Saint -Avé judo.
- Licence Fédération Française de judo jujitsu et son assurance signées.
- Certificat médical d'aptitude au judo de la saison en cours.
- Paiement exigé le jour de l'inscription.

SAISON 2021 / 2022







ESSA JUDO (Etoile Sportive Saint-Avé Judo)
Dojo salle David Vaillant
56890 SAINT-AVÉ

Bureau directeur

Présidente : Evelyne DROUIN
Vice-président : Bernard CASABIANCA
Trésorier : Eddy JACQUART
Secrétaire : Annie DROUIN

Renseignements à :

 www.saint-ave-judo.fr
www.facebook.com/saintavejudo
 saintavejudo@orange.fr
 02 97 44 58 66 (répondeur)
 1 rue des droits de l'Homme
56890 Saint-Avé

Enseignants Brevet d'état

Drouin Evelyne
Casabianca Bernard
Robin Véronique
Le Bot Anthony
Benoit François

Membres bureau

Gaëtan Drouin
Serge Olliero
Stéphanie Perron

Salle David Vaillant Saison 2021 / 2022

ESSA JUDO Dojo A

Jours des Cours	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Catégorie du judoka					
Babydos 2017/2016 (1 cours par semaine)		10h00 -11h00 11h15 -12h15			
Préjudos 2015/2014 (2 cours par semaine)		14h00-15h00	17h30-18h30		11h15-12h15
Poussins 2013/2012 (2 cours par semaine)	17h30-19h00	15h00 -16h30	17h30-18h30	17h30-19h00	11h15-12h15
JAG : Judo Argoët Golfe A partir de 2011 Entente des clubs de Séné, Elven, UCK, Saint-Avé JAG dojo C 2 cours par semaine					
Benjamins 2011/2010	17h30-19h00	15h00 -16h45		17h30-19h00	14h30-16h Commun JAG Entrainements de masse Stage
Minimes 2008 1^{ère} année				18h45-19h30	
Minimes 2009 Cadets 2007-06-05 Juniors 2004-03-02 Séniors 20001 et avant	19h15-20h45		Judo +13 ans Adultes	19h15-20h45 sur les dojos JAG	
Judo adultes				19h15-20h45	
Jujitsu - Self défense			19h45-22h00		
Taïso Préparation physique adulte		20h30-22h00			9h30/11h